



[www.ParisXIV.com](http://www.ParisXIV.com)

[www.ParisXIV.com](http://www.ParisXIV.com)  
Lettre d'actualités Janvier 2006

- 26.01.2006 Economie ; Vitalité économique, des surprises dans le 14e
- 29.01.2006 Expositions ; L'hyperréalisme à la Fondation Cartier
- 09.01.2006 Immobilier ; Le 14e juste derrière le 16e
- 12.01.2006 Projets ; Dégel sur le périphérique
- 17.01.2006 Sécurité ; Boulevard du Montparnasse, peur sur la ville
- 11.01.2006 Démocratie ; Conseils de quartier [3/3]: conseils et associations
- 06.01.2006 Démocratie ; Conseils de quartier [2/3] : à utilités variables
- 26.12.2005 Démocratie ; Conseils de quartier [1/2]: bien mais peut mieux faire
- 20.01.2006 Déplacements ; Raymond Losserand en question [1/2]
- 22.01.2006 Déplacements ; Raymond Losserand en question [2/2]
- 31.01.2006 Déplacements ; Raymond Losserand, un projet revu à la baisse.

26.01.2006

## Vitalité économique, des surprises dans le 14<sup>e</sup>

La CCIP (Chambre de commerce et d'Industrie de la ville de Paris) vient de publier les résultats de son étude sur l'évolution économique de la capitale. Plusieurs éléments intéressants sont à noter, voire surprenants:

Le nombre de création d'entreprise marque en 2005 un recul de -2,09%<sup>(a)</sup> par rapport à 2004 portant le nombre des entreprises à 309457 dans Paris. Pour comparaison, la situation globale française montrait sur les onze premiers mois de 2005 une évolution contraire avec une augmentation des créations d'entreprises de +1,6%.<sup>(b)</sup> Ces chiffres tendent à démontrer un essoufflement économique de Paris.

La mairie de Paris, par l'intermédiaire de Denis Baupin, adjoint aux déplacements, et Lyne Cohen-Solal, a communiqué sur un développement économique de 15% par an (mieux que la Chine...ndlr) dans le Quartier vert Alésia-Tombe Issoire, touchant particulièrement le secteur du bâtiment, les services aux entreprises, les services non marchands et de façon plus mesurée le commerce de détail. Cette étude émane également de la CCIP et tendrait à montrer que « *Loin de freiner le dynamisme économique, le quartier vert est donc porteur d'une accélération de l'activité du quartier.* » Pourtant le café rue du Père Coërentin ne se lamentait-il pas récemment de voir ses clients désertier ? De même, l'artisan encadreur situé dans la même rue déplorait une baisse de 20% de son chiffre d'affaires<sup>(c)</sup>. Le Quartier vert Alésia-Tombe Issoire étant le premier implanté sur Paris, on comprend l'impact politique de ces chiffres pour soutenir les choix fait par B.Delanoë.

Ces chiffres annoncés, en contradiction totale avec le sentiment partagé par nombre de riverains et de commerçants d'un quartier plus mort que vert, font-ils partie d'une stratégie engagée par Bertrand Delanoë ? Suite à de récents sondages montrant une érosion récente et rapide (-18% par rapport à 2003) en terme de popularité auprès des parisiens, celui-ci demande en effet à sa majorité de répondre de façon frontale à l'opposition.<sup>(d)</sup>

Joyeux débats en perspectives, et quelque chose laisse penser qu'on n'a pas fini d'entendre parler de ces chiffres...

(a) [CCIP](#)

(b) Agence Pour la Création d'Entreprises ; [étude 2005 création entreprise](#)

(c) [Nouvel Observateur](#) ; [Très calme, trop pour les commerçants](#) , Maël Thierry

(d) [Le Figaro](#) ; [Les nuages s'amoncellent au-dessus de Delanoë](#)  
Myriam Lévy [23 janvier 2006]

29.01.2006

## L'hyperréalisme à la Fondation Cartier

La fondation Cartier pour l'Art Contemporain abrite jusqu'au 19 mars 2 artistes de la scène internationale: Ron Mueck et John Maeda.

Dans des styles très différents, ceux ci nous livrent leur vision de la nature, humaine pour l'un, synthétique pour l'autre.

Ron Mueck, artiste australien passé du décor pour l'audiovisuel à une forme d'art entière, présente ici

des oeuvres qui troublent particulièrement le visiteur. Depuis un couple d'une cinquantaine de cm jusqu'à une femme allongée de plus de 5 m, jamais la sculpture n'avait visé une représentation si réaliste de l'être humain. Le pilosité naturelle, la peau laissant transparaître les veines, les imperfections de la peau allant jusqu'à l'usure des vêtements: tout les éléments concourent à travers cet hyperréalisme à transcrire, non seulement les émotions comme la sculpture tente de le faire depuis les statues grecques, mais la psychologie des personnages. Des regards perdus pour un couple s'interrogeant sur eux mêmes, la mélancolie d'une femme allongée ou deux petites vieilles épiaint une scène plus au loin. Seul regret, seulement 5 oeuvres de Ron Mueck sont exposées ici.



John Maeda est un chercheur d'une prestigieuse université américaine dans le domaine de l'informatique. La fondation expose quelques unes de ses oeuvres ayant pour thème la nature en recomposant, par ordinateur interposé, cette nature en empruntant soit un coté ludique soit à la recherche d'un effet esthétique. Techniques désormais conventionnelles, les enchaînements d'images semblent plus affiliés à un économiseur d'écran sur grand écran qu'à un acte majeur pour l'art contemporain.

<http://www.fondation.cartier.fr>

Plein tarif : 6,50 €

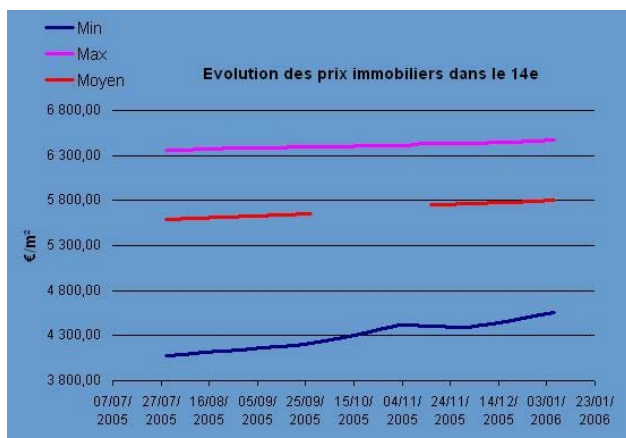
09.01.2006

## Le 14e juste derrière le 16e

A l'occasion de la nouvelle année, la Fnaim vient de publier son analyse mensuelle de l'évolution des prix et de tirer les [projections pour l'année 2006](#).

Cette analyse prévoit un atterrissage en douceur pour les prix de l'immobilier de façon générale avec comme base de son argumentaire une augmentation des prix au m<sup>2</sup> en 2005 toujours conséquent (+ 10.6% France entière) dans des volumes en légère progression. Bien évidemment, un Krak aurait des conséquences fâcheuses pour la FNAIM et pour les professionnels affiliés, ce qui peut retirer une part d'objectivité dans ce rapport. Pour Paris qui historiquement est en avance de phase sur le reste du pays en terme d'évolution immobilière, les volumes (nombre de transactions) sont toutefois en baisse. L'Ile de France montre ainsi un nombre de transactions en baisse de 6%, initiant une [boucle conduisant à une baisse des prix](#). La FNAIM nous indique que l'inflexion de la hausse des prix est particulièrement forte pour Paris. Beaucoup moins médiatisé, Mr Guerin, Directeur Général de PAP (Particulier à Particulier), n'hésite pas quant à lui à donner des éléments plus précis : « Le retournement est déjà enclenché... mais il ne se voit pas encore dans les indices de prix. Depuis la rentrée de septembre, le marché immobilier s'est nettement tendu et on observe un décrochage des volumes, c'est à dire une baisse des transactions. » et de prévoir « une baisse de l'ordre de 30 à 40% étalée sur 4 ou 5 ans. »

Que les analyses émanent de la FNAIM ou de PAP, le 14e montre sur 2005 une augmentation des prix de 10% (estimé selon l'organisme respectivement à 5971 ou 5809 €/m<sup>2</sup>). Fait nouveau du 4e trimestre 2005, le 14e devient plus cher que le 15e arrondissement, juste derrière le 16e. (Bien entendu derrière les 6e, 4e, 5e, 7e, 1er, 8e, 3e, 2e, et 16e arrondissements)



**12.01.2006**

## Dégel sur le périphérique

La couverture du Périphérique dans le secteur de la porte de Vanves à la porte de Brancion est inscrite dans le contrat de plan Etat Région 2000-2006. Il s'agit là d'un des grands projets visant à remodeler notre ville. Lancé par Jean Tibéri, et appuyé depuis par Bertrand Delanoë, le projet consistera à terme à couvrir différents sites: Porte de Vanves, Porte des Ternes, Porte de Champerret, Porte des Lilas, Porte d'Ivry/ Porte de Choisy.

Porte des Lilas, les travaux de couverture sont bien engagés et devraient s'achever à la fin de cette année. Concernant les 275 mètres de couverture à installer entre la porte de Vanves et la porte de Brancion, les études préliminaires ont été engagées dès cet automne.

A l'instar de nombreux aménagements urbains, tant à Paris qu'en province, l'état a cependant gelé ou différé un certain nombre d'investissements au titre de la réduction du déficit budgétaire. Le dossier du périphérique, ayant un impact économique moindre, a ainsi vu sa priorité considérablement diminuer. En tant qu'habitants proches de ce périphérique nous ne pouvons que regretter cet état de fait.

Le Parisien du mardi 10 janvier 2006 nous rapporte la décision de l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, Jean-Pierre Caffet (PS), de se substituer à l'état en apportant la somme de 15M€ pour la mise en place du chantier de la Porte de Vanves afin de démarrer au printemps prochain et de s'achever fin 2007.

Argument politique souvent utilisé par notre équipe municipale, le désengagement de l'état est cette fois-ci réellement compensé par la ville. Deux choses nous aident en cela : que ce quartier soit inscrit dans l'un des onze quartiers Politique de la Ville, et ... que notre maire soit de gauche puisque Pierre Castagnou en profite pour ironiser sur le projet de couverture Porte des Ternes/Porte de Champerret, en évoquant Françoise de Panafieu : « *On verra bien si l'Etat bloque les financements pour un projet qui concerne un arrondissement dirigé par une élue de droite* »

**à savoir :** à terme la bretelle de sortie Porte de Vanves sera supprimée. Bonne nouvelle pour les riverains de cette sortie, moins bonne pour ceux de la porte de Châtillon et de celle de Brancion...

**17.01.2006**

## Boulevard du Montparnasse, peur sur la ville

Le choix très contesté de l'implantation des lignes de bus sur la partie axiale du boulevard du Montparnasse a induit de nombreuses questions relatives à la sécurité de ce dispositif pour les usagers de la voirie, motorisés ou non. Les habitants et riverains du boulevard ont, à travers le conseil de quartier Montparnasse Raspail, souhaité connaître l'état des lieux en termes d'accidentologie, et les évolutions depuis les modifications faites par la mise en mobilien du bus 91.

Si la période de temps sur laquelle les études peuvent être menées sont très courtes, Pierre Castagnou a cependant communiqué les chiffres à la demande de ce conseil de quartier. L'étude, portant sur les 8 derniers mois de 2005, a été comparée à une même période de 8 mois antérieure aux travaux. Elle fait apparaître :

- 12 accidents contre 15 sur la période antérieure
- 16 personnes impliquées contre 17
- 8 deux-roues contre 9
- 5 piétons contre 3

enfin 4 de ces accidents ont impliqué un véhicule de la RATP contre 1 auparavant, avec notamment 2 accidents entre piétons et bus contre aucun auparavant.

Pour les amateurs de statistiques, de telles quantités ne sont bien évidemment que très peu significatives... il faudra attendre d'avoir beaucoup plus d'accidents. Pour la municipalité, qui tient tout de même à prévenir quant aux extrapolations de ces chiffres étant donné la faible durée d'étude (une étude d'accidentologie porte normalement sur une période de 3 ans), elle note cependant une diminution du nombre d'accident. De façon plus générale, Pierre Castagnou souligne la diminution du nombre d'accidents dans l'arrondissement depuis le début de sa mandature en 2001, en appropriant cette bonne nouvelle à la politique municipale en terme de voirie et de prévention. Ce discours semblerait presque oublier la situation globale du pays qui, avec moins de 5000 morts par an, a montré le plus faible nombre de tués depuis 52 ans.

Quoi qu'il en soit, et pour tordre le cou à certaines rumeurs infondées qui auraient circulés depuis la modification du boulevard Montparnasse, aucun mort ne serait à déplorer suite à ces accidents. Bonne nouvelle donc, car au vu de l'allongement des temps de parcours, on risquerait désormais plus la mort naturelle lors de son déplacement sur cet axe ;-).

26.12.2005

### **Conseils de quartier [1/2]: bien mais peut mieux faire**

Pierre Castagnou nous annonçait lors des [états généraux](#) de la démocratie locale, la livraison du rapport de l'Observatoire des conseils de quartier du 14eme en le décrivant comme détaillé, riche en proposition mais aussi critique de façon constructive. Difficile de se procurer ledit document, puisqu'il n'est pas - encore - sur le site de la mairie. Les conseils de quartier en ont eut cependant copie et [paris14.info le publiait](#) il y a peu. Il en ressort effectivement comme étant un travail d'une grande qualité et ayant gardé son indépendance d'analyse, malgré le fait que les 2

tiers de ses membres aient été désignés par la mairie.

L'analyse faite à travers ce document porte essentiellement sur le fonctionnement de nos conseils de quartier que ce soit sur le mode de désignation des membres, sur les moyens dont ceux ci disposent ou les méthodes de travail. Après 4 années de fonctionnement, parfois difficiles pour certains conseils de quartier, le rapport souligne un point charnière pour le développement de ces instances risquant de basculer soit dans un déclin par désintérêt des habitants soit vers un nouvel élan possible de cette démocratie participative pour autant que ces conseils de quartier soient entendus.

Il ne cache pas non plus un fonctionnement très hétérogène selon les quartiers, avec des quartiers dynamiques tels Porte d'Orléans/Jean Moulin où les habitants y prennent naturellement place et d'autre verrouillés par des associations présentes en plus du collège associatif au travers du collèges des habitants. Enfin, une frustration souvent entendue et qui, ces derniers temps, ne cesse d'enfler concerne l'utilisation du conseil de quartier comme "cautionnement démocratique" par la mairie, tel que l'exprimait un membre d'Urbanisme et Démocratie au sein de l'un de ces conseils: un projet de la mairie est souvent soumis en concertation voire simplement présenté au conseil de quartier, et annoncé quelques temps plus tard comme émanant dudit conseil. Façon de ne pas attirer vers soi les mécontentements des habitants puisque cela est issu des habitants...

Le rapport fait état à ce sujet d' << Une impression générale [qui] se dégage des entretiens, celle d'être "instrumentalisés" par la mairie, d'être considérés comme un relais une courroie de transmission et peu informés du suivi des projets. Ceci renvoie, pour certains interlocuteurs, à une conception particulière de la "concertation", qui n'est pas celle des membres des conseils de quartier.>> ... Où

lorsque les conseils acquièrent une maturité suffisante et s'affranchissent de la tutelle de la mairie, même si celle-ci tente d'écartier certaines personnes des commissions et a toujours le contrôle des nominations sur les collèges associatifs et socio-économiques

La présence des acteurs socio-économiques et plus encore celle des élus est, quant à elle, décrite comme anecdotique. Cerise sur le gâteau, l'adjoint en charge de cette démocratie locale, semble être plus préoccupé par sa [future députation dans le 12e](#) ou par son job à temps plein de Porte parole national d'un parti politique que par les conseils de quartier: "D'après la majorité des entretiens, son implication dans l'amélioration du fonctionnement des C.Q. est faible."

Cet Observatoire des Conseils de Quartiers préconise de façon pertinente plusieurs modifications qui conduiraient sans nul doute à améliorer l'ancrage de ces conseils de quartiers et leur bon fonctionnement. Cependant, il suffirait parfois d'essayer au sein de quelques conseils les méthodes d'autres conseils de quartier (JM/PO par exemple) pour remobiliser les habitants derrière ce principe louable de démocratie participative.

06.01.2006

### **Conseils de quartier [2/3] : à utilités variables**

Difficile d'apporter de l'extérieur un oeil critique sur le travail des conseils de quartier. Sans nul doute ceux-ci nécessitent un investissement en temps conséquent de la part de leurs conseillers. Les fonctionnements de ces conseils, et leurs carences ont été explicités dans le rapport de l'Observatoire des conseils de quartier présidé par Dominique Gentil.

Nous avons déjà, en Novembre, mentionné les [budgets d'investissement et de fonctionnement](#) de ces conseils, avant que ceux-ci ne soient reconduits pour l'année 2006 à l'identique (Conseil d'arrondissement du mois de Novembre). La thésaurisation des budgets d'investissement, accumulés depuis la création des conseils, est clairement un des points noirs du fonctionnement de ces conseils. Faute de projets et par un manque de compétence en ce domaine (sans que cela ne relève d'une appréciation péjorative, puisque des demandes de formation sont demandées par les CQ), ces budgets sont peu consommés. Ce point est relevé par l'observatoire comme par le conseil d'arrondissement.

Sur les différents projets émis par les conseils de quartier on peut cependant en distinguer de différents types :

des **projets utiles** au profit de tous comme une fête de la [St Sylvestre](#) organisé par le CQ Mouton Duvernet ( malgré ses problèmes et la démission de son président en Octobre 2005 suite à des difficultés avec la mairie). Ou bien alors comme l'installation de bancs ou de l'installation temporaire de poubelles dans des endroits qui, pour cause de travaux, sont devenus des décharges à ciel ouvert (Proposition JM/PO). Malheureusement dans ses 2 derniers cas, ces projets sont refusés, car considérés comme ne relevant pas de ces conseils... du coup rien n'est fait.

D'où le mécontentement de certains conseils et de leur président, qui n'hésite plus à dire que "outre un instrument de la démocratie locale, les conseils de quartier sont avant tout de simples instruments" ([JM/PO - 26/11/05](#)). Car on peut, au delà de ces exemples s'interroger si certains conseils ne sont pas **utilisés**: plusieurs exemples peuvent être donnés.

Les CQ servent de caution démocratique à la mairie pour faire passer la pilule de [concertations](#) souvent

rapides et très dirigées tels les aménagements de voiries (Raymond Losserand par exemple sur laquelle nous reviendrons bientôt). Parfois même, certaines demandes de suppression de places de stationnements ou aménagements pour lutter contre la circulation automobile sont annoncées comme étant à l'initiative de ces conseils de quartier... Grondements de habitants, incompréhension des conseillers des quartiers qui expliquent que l'initiative provient de la mairie.

On peut également se poser la question de certains voeux émis: les sujets des antennes relais avec leur limitation à 0,6V/m peut certes être légitime (chacun avouerait facilement son inquiétude à voir une antenne relais s'installer à proximité de son logement, tout en ayant la plus grande peine à en comprendre la réalité technique et l'impact biologique) mais les voeux en question ont été émis simultanément par plusieurs CQ, avant de donner lieu à une [joute orientée cette fois-ci contre le Maire](#) et la composante principale de la majorité par les membres verts de cette même majorité municipale. Enfin, outre cette utilisation des CQ par la politique locale, notons que certains conseillers se débrouillent très bien pour **réduire l'intérêt général** des habitants du quartier à **des intérêts plus particuliers....**

11.01.2006

### Conseils de quartier [3/3]: conseils et associations

*Enfin, outre cette utilisation des CQ par la politique locale, notons que certains conseillers se débrouillent très bien pour réduire l'intérêt général des habitants du quartier à des intérêts plus particuliers.*

Soyons plus précis. L'absence d'investissement est noté et regretté par tous, mairie, CQ, habitants. D'où

les velléités d'utiliser ces budgets pour financer des projets discutables. Le CQ Didot/Porte de Vanves porte ainsi depuis plus de 6 mois le projet d'investissement dans du matériel audiovisuel pour un montant de plus de 15 000 €: vidéoprojecteur cinéma, puis rajout d'une table de mixage, puis rajout d'une caméra numérique.

Le projet pourrait paraître fondé, au vu des coopérations avec le CQ Pernety pour faire tourner un ciné club. Ce ciné-club des CQ Pernety et Didot/Porte de Vanves propose de façon mensuelle la projection de films au cinéma l'Entrepôt. Même si l'Entrepôt bénéficie déjà, au titre de son association ADEAC, d'un certain nombre de subventions municipales (17 000 € par an) pour entretenir une forme de Culture, le ciné club de ces CQ peut effectivement participer à un Lien Social. Soit.

Or ce nouvel investissement, porté par le seul CQ Didot Porte de Vanves, s'inscrit dans tous les registres: lien social, culture et défense du patrimoine local, lutte contre l'exclusion. Plus simple, tout sujet débattu converge inéluctablement vers ce projet d'investissement. Moins construit que le projet d'investissement, restent les objectifs de cet investissement, les lieux de stockage comme de projections, les responsabilités associées, la pérennité du projet au delà du renouvellement du conseil de quartier avec des membres moins ancrés dans le monde du cinéma...Pourquoi alors ne pas simplement louer dans le cas d'actions particulières qui à l'horizon 2006 ne sont pas planifiées?

Pour éclairer le lecteur, notons que le président de ce conseil porte également la casquette de président d'une association axée sur le cinéma, et mène différentes actions en rapport avec le cinéma avec le soutien du ministère de la jeunesse dans le cadre d'une association loi1901 (Office Régional Des Oeuvres Laïques d'Éducation Par l'Image et le Son (OROLEIS DE PARIS)). Si cela est tout à son

honneur d'agir dans des domaines associatifs, la construction de ce projet d'investissement pour du matériel professionnel semble peu en rapport avec les missions d'un conseil de Quartier. Bien évidemment, un conseil de quartier ne se résume pas à une personne. Un projet ne se construit donc que s'il est soutenu par la majorité d'un Conseil. Or ce conseil de quartier se distingue particulièrement par la forte imprégnation d'associations au sein de son collège habitant: L.A.C., Collectif Redessinons Broussais, Association des Artistes témoins du 14e (et occasionnellement Jury de festival de film...).

Puisque ce matériel est d'ores et déjà prévu pour être partagé avec les associations du quartier, on peut se poser légitimement la question de savoir si cet investissement ne sert pas surtout les intérêts des associations représentées par les collègues habitants, associations (qui pour certaines assoient leur notoriété par des projections en plein air) ainsi que le président lui même.

**20.01.2006**

### **Raymond Losserand en question [1/2]**

Suite à une [première réunion de concertation](#), les aménagements de la rue Raymond Losserand se précisent. Cette rue entre désormais dans sa troisième phase d'aménagements, entre le boulevard Brune et la rue d'Alésia. Au niveau de la partie Ouest du 14e, l'entrée dans Paris depuis les boulevards des Maréchaux se fait actuellement principalement par quelques voies Général Leclerc (4 voies entrantes), Rue Didot (2 voies entrantes en sens uniques, mais dans les faits réduites à une seule voie) et Raymond Losserand. Cette dernière présente une voie double sens, avant de se retrouver en double voie sens unique pour se déverser dans la rue d'Alésia. Le nombre de véhicules par heure est de 570/heure en heures pleines, soit environ 1 toutes les 6 secondes.

Plus qu'un réaménagement, le terme à utiliser est recalibrage. L'objectif premier est donc le rétrécissement de cette voie pour les véhicules motorisés, conformément

à la politique de voirie engagée et prônée par le Plan de Déplacement.

#### ***Des trottoirs élargis***

L'élargissement du trottoir, espace civilisé s'il en est, est un des points mis en avant dans ce recalibrage. Sont particulièrement visés les trottoirs situés au nord de l'Hôpital Saint Joseph puisque ceux situés plus au sud sont déjà d'une largeur suffisante. Plusieurs photos, dévoilées par Genevieve Bellanger, font effectivement apparaître des congestions subites de piétons (on imagine aisément le photographe dans l'attente du moment opportun), avec notamment des gênes pour les personnes à mobilité réduites. Cela ne prêterait évidemment pas à sourire, si la congestion du trottoir n'était pas liée à l'utilisation du trottoir par des pots de fleur ... cheval de bataille de notre adjointe à la voirie qui milite pour la promotion du pot de fleur sur nos trottoirs. A l'instar de la partie nord et de nombreux autres trottoirs dans Paris, ce trottoir gagné sera néanmoins obéré d'un espace conséquent puisqu'on devrait voir pousser ces potelets, petit poteaux disgracieux, qui bien que permettant une impression d'espace supplémentaire, ne permettent pas pour autant une amélioration des déplacements.

#### ***Super, une piste cyclable, mais pour quoi faire ?***

La modification essentielle consiste en l'apparition d'une piste cyclable. Les options envisageables sont axées soit sur une piste cyclable simple, soit sur une piste cyclable 3 voies. Bien évidemment, et en tant que cyclistes, on peut se réjouir de voir apparaître une piste cyclable. Reste à savoir l'objectif de cette piste cyclable. Pour quel trajet ? Pourquoi 3 voies? Pourquoi ne pas mettre en place [des bandes cyclables](#), par marquage au sol, de façon moins dispendieuse et moins coûteuse en terme d'espace de voirie? Rappelons que le réaménagement de la partie nord n'intègre pas de piste cyclable. Un projet cohérent aurait alors été de mettre une piste cyclable sur l'ensemble de la rue pour constituer un axe vélo Nord/Sud. Plusieurs réponses peuvent être trouvées à ces questions, mais font apparaître quelques incohérences: La partie Nord de la rue est certainement trop étroite pour permettre la création d'une piste, cela aurait été au détriment des trottoirs. La partie sud beaucoup plus large



le permet, mais en réduisant la route à une seule voie de circulation. Accueillir une piste semble donc plus être le fruit d'une mathématique sur les largeurs disponibles qu'une réflexion d'ensemble sur le déplacement à vélo. Le trajet, s'il ne permet pas de créer un axe vélo Nord/Sud, pourrait permettre de rejoindre la future piste cyclable connexe au tramway avec la voie du bus 62. Mais la rue Vercingétorix qui est juste parallèle à Raymond Losserand dispose déjà d'une piste cyclable 2 voies. Cette piste, qui existe depuis de nombreuses années et qui fait partie intégrante de la Coulée Verte, est sans conteste mieux adaptée à cet effet, puisqu'elle constitue un axe important pour les vélos (elle permet depuis Montparnasse de traverser le 92 et d'aller jusqu'à Massy-91 !) Pourquoi ne pas améliorer les connexions de cette piste-ci avec la future piste du tramway?

22.01.2006

## Raymond Losserand en question [2/2]

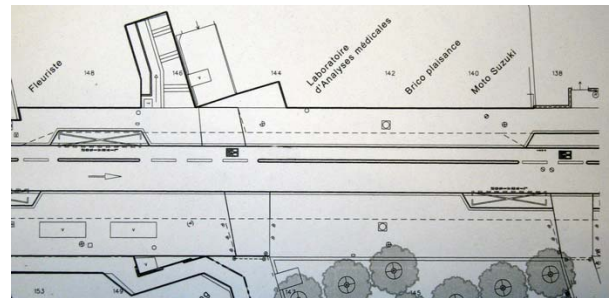
### Quid des stationnements ?

Les réaménagements de la partie nord ont donné lieu à la suppression d'un grand nombre de places de stationnement. Si cela correspond à une certaine vision du déplacement dans Paris, et constitue un des moyens de réduire la circulation automobile, cette méthode que ne laisse pas indifférent nombre de riverains et de commerçants. Difficile désormais de trouver une des rares places de stationnement dans cette partie nord. La plainte semblerait avoir été entendue, puisque un des objectifs serait de conserver suffisamment de places de stationnement pour la partie Sud. Reste que l'appréciation de la quantité suffisante reste subjective et qu'aucun chiffre n'a été donné pour le nombre de places après ce recalibrage. Au vu des projets présentés, ces stationnements ne sont également pas intacts.... De façon factuelle, le stationnement sur les 2 cotés de la voie représente actuellement:

- 105 stationnements rotatifs (le non résidentiel)
- 16 stationnements Livraison
- 2 stationnements GIG-GIC
- 13 Stationnements Taxis
- 24 stationnements 2 roues

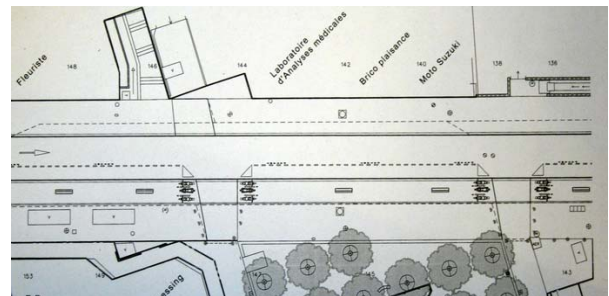
Seul le stationnement 2 roues et handicapé devraient être conséquemment améliorés, afin de répondre à l'augmentation du nombre de 2 roues motorisés et de palier à l'utilisation abusive des trottoirs pour leur stationnement. Pour les autres, les options présentées ne laissent guère d'illusions, soit suppression des stationnements des 2 côtés soit quelques stationnements sur un seul côté.

Option 1 :



1 piste cyclable 1 voie, disparition des stationnements

Option 2 :



1 piste cyclable 3 voies, quelques stationnements conservés

La concertation a ses limites. Inutile d'envisager un plan C dans lequel s'intégreraient bandes cyclables, places de stationnements préservées et fluidité du trafic: les qualités de médiatrice, de grande négociatrice et de personne à l'écoute des autres de notre adjointe à la Voirie restent encore non dévoilées.

Dates clés.

La présentation faite au mois de décembre, fût suivie par une marche exploratoire le 14/12. Etait ce pour profiter d'une luminosité toujours présente malgré notre mois de décembre, ou pour ne conserver que les plus motivés

dans le respect des horaires des personnels de mairie, mais cette marche exploratoire eut lieu à 17heures. Prochaine date clé: le 24 janvier, où le projet sera élué et l'option retenue. Une réunion publique à laquelle les habitants seront tous conviés aura lieu à l'école, 2 rue Maurice Rouvier - 19h. Ce réaménagement qui devrait être réalisé en 2006 devrait clôturer une série de travaux sur les voies de notre arrondissement avant les prochaines échéances électorales. Il se dit à l'Hôtel de Ville que tous les travaux de voiries devraient être finis pour 2007, afin de préparer sereinement 2008...

**31.01.2006**

### **Raymond Losserand, un projet revu à la baisse.**

Nous présentions la semaine dernière ([partie 1](#) - [partie 2](#)) le projet de réaménagement de la partie sud de la rue Raymond Losserand. Une première réunion avait été faite le 6 décembre 2005, suivi d'une marche exploratoire le 14/12. Une réunion apportant le point final à la réunion de concertation s'est tenue Mardi 24/01 pour présenter les choix retenus en terme d'aménagement et de circulation. Devant une trentaine d'habitants, Geneviève Bellenger assistée de Mr Chaput, architecte urbaniste en charge de ce projet, a présenté le projet de recalibrage dans sa forme finale.

#### ***Des travaux plus courts, échéances électorales obligent.***

Première surprise : alors que les travaux étaient initialement prévus pour moderniser l'aspect de cette voie entre les rues d'Alésia et le Boulevard Brune, Le projet ne concerne désormais qu'une fraction de cette longueur, et s'arrêtera à la rue des arbustes. La raison de changement est donnée sans arrière pensée par Mme Bellenger : « A la demande du Maire de Paris, tous les travaux devront être

arrêtés pour 2007 [...] Jusqu'à la rue des Arbustes, les travaux dureront jusqu'en Décembre 2006 [...] Aller jusqu'au Bld Brune nous aurait fait dépasser sur 2007», puis d'évoquer également des raisons budgétaires. Traduisons : pour des raisons électorales évidentes, les travaux sont réduits. Bertrand Delanoë mise en partie sur la capacité d'oubli de ses administrés en laissant une année complète sans travaux de voiries avant les échéances de 2008. Cette rumeur qui jusqu'ici courait à l'hôtel de ville est confirmée par notre adjointe à la voirie. Remercions la pour sa franchise... pendant que d'autres se mordent les doigts en espérant qu'elle se taise...

#### ***Un cadre plus agréable***

Ne boudons pas le plaisir, cette rue nécessitait un ravalement et nul ne doute qu'elle sera plus agréable. Des arbres (Prunus) viendront fleurir pendant 3 semaines par an les trottoirs élargis un peu plus accueillants pour le piéton. L'adjointe à la voirie nous vendait avec un enthousiasme débordant un éclairage transfigurant les abords de cette rue, mais l'architecte nous ravisa : ce seront les mêmes candélabres, pas un de plus. Juste un éclairage arrière leur sera rajouté pour compenser le fait qu'ils seront plus éloignés des façades.

#### ***Disparition des pistes cyclables***

Les premiers projets prévoyaient l'intégration d'une piste cyclable, de 1 voie vélo à 3 voies. Si nous nous interrogeons sur la [pertinence de cette piste cyclable](#) de façon parallèle à la coulée verte située à moins d'une centaine de mètres, et de façon non coordonnée avec les autres voies vélo, nous n'étions visiblement pas les seuls: Mr Chaput nous expliqua que le projet ne retient pas ces pistes cyclables pour ces mêmes raisons.

#### ***Des stationnements clairement réduits.***

La plantation d'arbres, l'élargissement des trottoirs sont autant d'éléments qui entraînent inéluctablement une réduction du nombre de places de stationnement. Nous faisons dans un article antérieur un état des places. Avec la réduction du projet comme décrite précédemment, reprenons les comptes, sont donc concernées :

20 places 2 roues portées à 80 places

8 places Taxi qui restent à 8

1 place handicapés qui reste à 1 (bravo l'effort !)

11 places livraisons réduites à 9

et 79 places voitures réduites à 35

Seule bonne nouvelle pour les habitants, les 35 places de stationnement pourraient éventuellement être partagées entre du stationnement rotatif et résidentiel. Pour calmer les esprits devant la tumulte que provoquèrent ces chiffres, Geneviève Bellenger rassura les personnes présentes: «le stationnement est gratuit le dimanche». Dommage, aucun habitant de la planète Mars n'était présent, il aurait pourtant été le seul à avoir le scoop.

#### ***Accidentologie et rond point.***

Le rond point Auguste Renoir est condamné à disparaître avec 2 objectifs:

- -réduire le caractère accidentogène du rond point Auguste Renoir
- s'attaquer aux « itinéraires malins », avec comme conséquence le fait que l'accès à la rue Square auguste Renoir depuis la rue Durand-Claye ou en descendant Raymond Losserand ne sera plus possible

Chaudes ambiances malgré le faible nombre d'habitants pour qui, accéder à leur logement désormais par un détour de 1 km supplémentaire en empruntant des voies encombrées (détour par Vercingétorix, Bld Brune), fit déborder la coupe. Plutôt que d'atténuer la colère de ses administrés, notre adjointe utilisa sa technique propre, peu

efficace, en montant le ton et en répondant aux invectives par des invectives : « mon objectif est de sauver des vies, ce n'est visiblement pas le votre ! ». Sainte Geneviève détournera t-elle de Paris ces hordes de barbares motorisés? Pour rappel, depuis 2002 (i.e dernière étude d'accidentologie) aucun mort n'a été rapporté à cet endroit.

Reste que la fluidité du trafic n'est pas vraiment assurée: le recalibrage permet de réduire à une seule voie cet axe qui en compte 2 au niveau du carrefour avec la rue d'Alésia. 1 voie permet l'écoulement de 700 véhicules par heure. Au delà, le bouchon. Les comptages ont démontré en heure de pointe 665 véhicules par heure. Seul problème, l'étude s'appuie sur un comptage réalisé le 29/11/2005, alors que les travaux du tramway réduisent fortement la circulation dans tout le secteur et où on invite les automobilistes à éviter les boulevards des maréchaux. Quid de la circulation en temps normal? Restera t-on sous la barre des 700 véhicules/heures ?

Début des travaux 09/2006

Fin des travaux 12/2006 (impérativement, on l'aura compris...)